



## LA BOURSE JOHN EVANS D'ENTRÉE EN GÉNIE

La Fondation commémorative du génie canadien (FCGC) a été fondée en 1990 dans le but de mettre sur pied des programmes de bourses et de prix afin d'encourager les femmes à faire carrière en génie, et d'honorer la mémoire des 14 étudiantes de l'École Polytechnique qui ont vu leur contribution à la société prendre fin de façon tragique le 6 décembre 1989.

Chaque année, la FCGC offre les bourses des ambassadrices à de jeunes étudiantes du premier cycle et des cycles supérieurs qui font preuve de leadership, sont des bénévoles dans leur communauté et agissent à titre de mentore auprès d'autres jeunes femmes pour les inciter à choisir une carrière dans le domaine du génie.

En plus d'appuyer sans relâche les femmes en génie, John Evans, P.Eng était directeur et vice-président de la Fondation, ainsi que membre du jury. Son héritage comprend un don pour la création d'une bourse destinée à une jeune Canadienne, terminant ses études secondaires, qui entame ses études en génie dans un programme canadien agréé. Cette bourse ne tient pas compte des résultats académiques et comprend un stage de travail en génie au sein de l'un des emplacements canadiens de Fortis inc.

En plus de cette bourse, une allocation sera fournie pour les déplacements, l'hébergement et les repas liés la Cérémonie de la remise de prix. Les frais de déplacement vers un emplacement de Fortis pour participer au stage pourraient aussi être disponibles mais ne peuvent être garantis.

Les candidates doivent s'identifier de sexe féminin, être diplômées d'une école secondaire canadienne et fournir la preuve d'admission à un programme universitaire canadien agréé en génie.

Les lauréates devront effectuer au moins une présentation auprès d'élèves de niveau secondaire.

En plus, les lauréates reçoivent les privilèges suivants :

- **Promotion et reconnaissance.** Les lauréates sont présentées sur le site Web de la Fondation et dans notre brochure annuelle des lauréates. Un communiqué de presse est aussi envoyé aux médias nationaux et locaux, aux associations professionnelles d'ingénieurs et à l'école secondaire de la lauréate.
- **Réseautage et possibilités de voyage.** Les lauréates pourraient recevoir une invitation à la Cérémonie de remise des prix de la FCGC. Cet événement est présenté par Ingénieurs Canada dans une ville canadienne. Une allocation pour les frais de voyage et d'hébergement est offerte, et les lauréates auront l'occasion de rencontrer et de discuter

avec des membres du Conseil d'administration de la Fondation, des membres influents de l'industrie, des leaders de l'innovation en génie ainsi que d'anciennes lauréates.

- **Des bourses sans restrictions.** Contrairement à de nombreuses autres bourses d'études, les règlements des bourses de la FCGC n'obligent pas les lauréates à utiliser la somme octroyée pour payer leurs droits de scolarité, leurs manuels scolaires ou leurs frais universitaires. Ces bourses visent plutôt à aider les lauréates à poursuivre leurs études en génie – ces dernières peuvent donc les utiliser pour répondre à leurs besoins, qu'ils s'agissent de dépenses courantes ou même de frais de garde d'enfant.
- **Pleins feux sur l'avenir.** Les lauréates deviennent des ambassadrices du génie et servent de modèle à d'autres jeunes femmes en les encourageant à entreprendre des études en génie.
- **Des bourses d'études qui récompensent le leadership.** Nous reconnaissons les étudiantes qui sont des leaders dans leur communauté et qui consacrent du temps à des activités parascolaires et bénévoles.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les candidates devraient prendre connaissance des critères d'admissibilité décrits ci-dessous et utiliser la liste de vérification fournie pour s'assurer de soumettre tous les documents requis avec leur demande. Les dossiers de candidature incomplets seront rejetés.

1. Les candidates doivent être citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes détenant une carte de résident permanent.
2. Les candidates doivent s'identifier de sexe féminin, obtenir leur diplôme du secondaire et être admises à un programme de premier cycle agréé en génie au Canada.
3. Il n'y a pas de limite au nombre de demandes provenant d'une même école secondaire.
4. Les candidates doivent être leaders, bénévoles et actives dans leur communauté et ailleurs. Les bourses sont principalement offertes en fonction de l'implication des candidates et de leurs capacités de leadership démontrées à l'école secondaire.
5. Les candidates doivent démontrer un dossier d'études acceptable, mais une moyenne élevée ne fait pas partie des critères d'attribution des bourses d'études de la FCGC.

Les candidates doivent vouloir agir comme modèle pour encourager d'autres jeunes femmes à faire carrière en génie. Les lauréates doivent effectuer une présentation auprès d'élèves de niveau secondaire en utilisant la présentation préparée pour leur dossier de candidature. La capacité de communiquer efficacement avec ces jeunes étudiants s'avère d'une grande importance.

6. Les lauréates doivent autoriser la FCGC à utiliser leur photo et leur nom à des fins publicitaires.
7. Les candidates doivent satisfaire entièrement aux exigences énumérées et soumettre leur dossier de candidature avant la date d'échéance spécifiée.

Le processus de sélection est compétitif et un comité de sélection suivra des lignes directrices précises pour sélectionner les lauréates. Le comité de sélection se réserve le droit de n'attribuer aucune bourse d'études pour une année donnée. Toutes les décisions du comité de sélection seront sans appel.

### **DEMANDE DE BOURSE**

Les demandes et documents afférents doivent être acheminés par courrier électronique à [awards@cemf.ca](mailto:awards@cemf.ca) . Ils doivent être présentés au traitement de texte, à double interligne. Le tout peut être soumis en format Microsoft Word, mais, de préférence, en PDF. La seule exception est la lettre de recommandation et la lettre de soutien qui doivent être envoyées séparément à [awards@cemf.ca](mailto:awards@cemf.ca)

### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

1. **Formulaire de demande** : Imprimez et remplissez le formulaire de demande et assurez-vous de signer la version électronique.
2. **Déclaration de la candidate** : Imprimez et remplissez le formulaire de déclaration de la candidate et assurez-vous de signer la version électronique.
3. **La promotion du génie** : Rédigez une courte lettre d'informations, d'une longueur d'au plus deux pages, à l'intention du Comité de sélection de la FCGC. Présentez-vous et expliquez pourquoi vous pensez que vous seriez une bonne ambassadrice du génie et comment vous pourriez faire la promotion du génie comme choix de carrière auprès des jeunes femmes. Expliquez comment, selon vous, vos activités parascolaires font de vous un modèle à suivre pour ces jeunes femmes. Parlez-nous de vous : vos loisirs, votre adhésion à des groupes ou à des organismes, vos performances athlétiques ou culturelles. Précisez quel genre de personne vous êtes.
4. **Activités para-universitaires** : En utilisant à titre d'exemple le Tableau des activités présenté à la fin de ce document, démontrez votre implication au sein de votre communauté en précisant vos activités parascolaires. La liste devrait comprendre votre rôle, la durée de l'activité, la fréquence de l'activité et tout prix ou reconnaissance qui vous aurait été décerné. Les candidates doivent pouvoir fournir au jury, sur demande, des preuves de toute activité ou distinction.
5. **Curriculum vitae** : une version à jour de votre curriculum vitae d'une longueur maximale de deux pages.

6. **Références:** À l'aide du formulaire figurant à la fin de ce document, fournissez une lettre de recommandation d'une personne pouvant directement témoigner de votre implication au sein d'activités parascolaires n'ayant pas de liens avec votre université. Le formulaire doit être envoyé par courrier électronique à : [awards@cemf.ca](mailto:awards@cemf.ca). Veuillez inclure le nom, l'adresse postale, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de cette personne à la fin de votre C.V.
7. **Lettre de soutien :** Fournissez une lettre de soutien de votre enseignant titulaire ou de votre directrice ou directeur d'école. Cette lettre doit aussi être acheminée par courrier électronique à : [awards@cemf.ca](mailto:awards@cemf.ca) et ne sera pas lue par les juges.
8. **Preuve de citoyenneté :** Fournissez une photocopie de votre acte de naissance ou une preuve de citoyenneté canadienne, ou encore une photocopie de votre carte de résidente permanente. Ces documents ne seront pas présentés aux membres du jury, puisqu'ils ne servent qu'à des fins de vérification de l'admissibilité.
9. **Clip sonore vocal :** Dans un court clip sonore vocal (deux minutes au maximum), expliquez ce qui vous a poussé à choisir le génie comme carrière. **Le clip doit être en format WAV.**
10. **Audioscript :** Inclure un audioscript de votre clip vocal.
11. **Présentation :** Votre diaporama (PPT ou Prezi) ne doit pas dépasser 25 minutes et doit être préparé pour un public d'élèves du secondaire. Rédigez les notes d'allocution pour votre présentation dans la section Commentaires de la présentation PowerPoint ou dans un document séparé. Une biographie de toutes vos sources doit accompagner votre présentation.

**Présentation : *Pourquoi ai-je choisi de devenir ingénieure?***

Si vous obtenez cette bourse d'études, il s'agit de la présentation que vous aurez à faire devant des élèves de niveau secondaire. Faites en sorte qu'elle soit unique, vivante et inspirante, car elle doit inciter votre auditoire à vouloir, comme vous, s'inscrire en génie à l'université.

**CRITÈRES DE SÉLECTION ET EXIGENCES RELATIVES  
À L'ATTRIBUTION DE LA BOURSE**

Un comité de sélection nommé par la FCGC choisira les lauréates.

L'évaluation par le comité sera basée sur les documents et les renseignements fournis par la candidate. Tout dossier de candidature incomplet sera rejeté. Toutes les décisions du comité de sélection sont sans appel.

**Critères d'évaluation des demandes :**

- a. Qualité et créativité de votre présentation telles que démontrées dans la présentation PowerPoint et son texte d'accompagnement (**30 %**);
- b. Importance et envergure de votre implication dans votre communauté et de vos activités para-universitaires telles que présentées dans le tableau d'implication communautaire (**25 %**);
- c. Évaluation de votre passion pour le génie telle que démontrée par votre clip sonore vocal (**15 %**);
- d. La qualité de votre lettre de motivation personnelle concernant vos activités para-universitaires, vos qualités de bénévole et d'ambassadrice, etc. (**10 %**);
- e. Le contenu de la lettre de recommandation et de la lettre de soutien (**10 %**);
- f. La qualité globale de votre dossier de candidature (**10 %**).

La FCGC communiquera avec les lauréates sélectionnées aux coordonnées permanentes fournies dans le formulaire de demande soumis.

Les lauréates recevront leur bourse en trois versements. Les lauréates qui ne satisfont pas aux exigences suivantes dans les délais prescrits ne recevront pas les versements prévus. La documentation peut être expédiée avant les dates butoirs, mais jamais après.

- La lauréate recevra le premier versement de 20% après avoir fourni la preuve écrite qu'elle est inscrite et participe à la première année au baccalauréat en génie.
- Le deuxième versement sera remis après que la lauréate ait :
  - i. fourni une lettre confirmant sa promotion à la deuxième année d'études au baccalauréat en génie. Cette lettre doit provenir d'un professeur, doyen ou des bureaux administratifs du programme. La lettre en question ne doit pas seulement confirmer votre promotion. Elle doit **aussi** confirmer votre inscription au programme de deuxième année en génie.
  - ii. effectué sa présentation devant des auditoires de niveau secondaire et distribué le *questionnaire de présentation* aux membres de l'auditoire afin qu'ils le complètent (le *questionnaire* vous sera fourni par la FCGC). Ces *questionnaires* doivent être ramassés à la fin de vos présentations et insérés **dans une enveloppe scellée. Le rabat doit être signé par l'enseignant ou le représentant du groupe.** L'enseignant ou le représentant du groupe doit également fournir une lettre signée où il déclare que la lauréate a effectué sa présentation devant un auditoire de niveau secondaire. L'enseignant doit aussi signer lui-même l'enveloppe renfermant les questionnaires. **Ces lettres et questionnaires doivent être remis à la FCGC d'ici au 30 juin 2018.**
- Le troisième et dernier versement sera remis suivant la réception d'une lettre confirmant votre promotion à la troisième année du baccalauréat en génie. Cette lettre doit provenir d'un professeur, du doyen ou des bureaux administratifs de votre programme. Comme précédemment, cette lettre ne doit pas seulement confirmer votre promotion. Elle doit **aussi** confirmer votre inscription au programme de troisième année en génie.

La FCGC communiquera avec vous si vous êtes invitée à la Cérémonie de la remise des prix, afin de vous aider à planifier vos déplacements.

**Formulez votre demande!**

**Les demandes doivent être acheminées à :  
[awards@cemf.ca](mailto:awards@cemf.ca) avant minuit le vendredi 3 février 2017.**

*12 septembre 2016*